



Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

Rapport d'activités 2004

Sommaire

Sommaire.....	2
Présentation générale de la FOHM.....	3
Mot du Président.....	4
Mot du Directeur général.....	5
Les activités réalisées.....	6
Les affaires fédératives.....	6
Reconnaissance du support communautaire.....	6
Diffusion d'information auprès des membres.....	7
Représentation.....	7
Contribution au Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).....	8
Les affaires corporatives.....	9
Services aux locataires.....	11
Services aux membres.....	11
Services administratifs.....	12
La FOHM est membre de.....	13
Les principaux partenaires de la FOHM.....	14
Les personnes.....	14
Membres actifs - OSBL.....	16
Membres associés - Partenaires.....	17
Les états financiers.....	18
Le plan d'action.....	22
La vérification comptable.....	24
Le budget.....	25
Les élections du Conseil d'administration.....	26
Annexes.....	27
Avis de convocation.....	28
Ordre du jour de l'assemblée générale du 6 avril 2005.....	29
Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2004.....	30
Les mini-conférences.....	35

Présentation générale de la FOHM

C'est au cours des années 1980 que les OSBL de logement social avec support communautaire se sont développés dans les quartiers centraux de Montréal. A cette époque, l'état déplorable des chambres habitées par les personnes seules et marginalisées incite des intervenants communautaires à revendiquer des logements décentes à la Ville de Montréal.

On assiste alors à la création des premières corporations sans but lucratif d'habitation de Montréal. Un peu plus tard, ces OSBL sentiront le besoin de se regrouper afin de partager leur expertise et mettre en commun l'achat de services.

À l'occasion de l'année internationale des sans-abri, la Fédération des organismes sans but lucratif d'habitation de Montréal (FOHM), incorporée depuis le 10 novembre 1986, tient son assemblée de fondation le 3 juin 1987. Dès le début, très impliquée dans le monde de l'itinérance, la FOHM voit maintenant une population très diversifiée rejointe par ses membres : personnes âgées, personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme, des personnes immigrantes, familles à faibles revenus, etc.



En 2004, la FOHM compte 70 membres OSBL répartis sur l'île de Montréal et 14 membres partenaires; cela représente plus de 3200 unités de logement, sans compter les unités d'hébergement gérées par certains membres partenaires. La FOHM offre des services de gestion administrative, financière, immobilière et sociale et d'achats groupés à nombreux de ses membres à quoi s'ajoute la gestion de six maisons (197 unités) appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Les objectifs de la fédération sont de regrouper les organismes sans but lucratif poursuivant des fins reliées à fournir du logement à loyer modique aux personnes seules et nécessiteuses habitant l'île de Montréal; de favoriser la mise sur pied de nouveaux organismes sans but lucratif poursuivant les mêmes objectifs; de développer des services pour faciliter la gestion de ces organismes; de favoriser la mise sur pied d'ateliers de formation ayant pour objectif la prise en charge; de fournir du logement à loyer modique aux personnes défavorisées de l'île de Montréal; de fournir à ses locataires et aux locataires des corporations membres des services d'aide personnelle, de soutien et de formation destinés à les rendre plus autonomes; de faciliter la prise en charge individuelle et collective des locataires; de promouvoir l'avancement de l'éducation et de la connaissance dans le domaine de la gestion et du développement des OSBL d'habitation et de susciter, favoriser et soutenir la recherche et proposer des voies d'étude dans le domaine des pratiques des organismes d'habitation sans but lucratif.

Mot du Président

Bien que mon implication au sein du conseil de la FOHM compte déjà plusieurs années, les six derniers mois à titre de président m'ont clairement confirmé l'importance du travail des membres de la FOHM et du rôle de la FOHM envers ses membres. La FOHM est une organisation formée d'un ensemble de membres actifs à sa base. La gestion d'une telle corporation diffère sensiblement de celle d'une organisation qui n'a pas une si grande diversité d'intérêts à défendre.

La direction de la FOHM doit donc trouver l'équilibre entre ses intérêts corporatifs et ceux, très variés, de tous ses membres. Cette tâche n'est pas toujours aisée et il est essentiel que le conseil d'administration et l'équipe en place saisissent bien la nature de cet équilibre afin que les objectifs communs soient poursuivis. Malgré notre résistance à répondre « égocentriquement » aux besoins corporatifs, il demeure important que l'équipe en place soit solide afin que les intérêts des membres soient promus et défendus de manière appropriée.

Cela dit, la présidence de la dernière année fut partagée entre Sylvie Trudel et moi-même. Sylvie a eu une tâche très exigeante en présidant la FOHM pendant la période de transition entre directeurs généraux. Elle a dû jongler avec les opinions des membres du conseil et celles de l'équipe de travail. Ma tâche fut beaucoup plus agréable en accueillant le nouveau directeur et en passant du temps avec lui au moment de son entrée en fonction. Nous avons travaillé plusieurs dossiers simultanément. Le rapport d'activités décrit en détail notre travail sur nos relations avec le Réseau québécois des OSBL d'habitation, le dossier du support communautaire, le manuel des employés, les nouveaux membres et j'en passe.

Mais ce n'est pas tout. Nous avons dû aussi planifier la prochaine année. Notre plan d'action, contenu dans ce cahier, décrit donc brièvement quelques lignes directrices. Nous comptons sur vous, nos membres, pour nous aider à « mettre de la chair autour de ces os ».

Tout ce travail ne serait pas possible sans l'appui inconditionnel de l'équipe de la FOHM et sans l'engagement de tous ses membres. Je tiens donc à remercier chacun, non seulement pour son travail mais également pour sa compréhension de la mission de la FOHM et la manière dont il la traduit en actions pour le bénéfice de la Fédération et de ses membres.

John Johnston,
Président du Conseil d'administration de la FOHM

Mot du Directeur général

Je suis arrivé à la FOHM au milieu du mois d'août dernier, il y a donc un bon bout de l'année 2004 que je n'ai pas vécu. Mais j'en ai connu tout de même une partie et je dois dire qu'elle a été plutôt consistante... Ce n'était quand même pas une mince affaire que de me joindre à une organisation telle que la FOHM, avec l'histoire qu'elle a et la réputation qu'elle a acquise, alors que le monde de l'habitation communautaire est un domaine tout nouveau pour moi!

J'ai eu le bonheur de me retrouver dans une équipe passionnée de son travail qui m'a accordé tout le soutien dont j'avais besoin. J'ai aussi eu le plaisir de rencontrer un conseil d'administration formé de gens convaincus de la mission de leurs organismes et animés par la volonté de faire de la fédération un véritable outil qui serve à ses membres et un acteur social qui poursuive son implication dans la communauté.

J'ai aussi investi le plus de temps possible dans la rencontre des partenaires et collaborateurs de la FOHM. Cela m'a permis de rencontrer des personnes là aussi passionnées et qui se consacrent au développement du logement communautaire depuis de nombreuses années. J'ai pu mieux comprendre les liens qui unissent ces différents acteurs à la FOHM et saisir aussi le travail de partenariat qui demeure toujours à consolider.

Il reste évidemment de très nombreux dossiers que je dois m'approprier et approfondir, mais comme on m'a dit, le domaine du logement est un domaine pour les coureurs de longue haleine. Alors je dois me faire patient dans l'action continue!

Je vous invite donc ici à prendre connaissance du rapport des activités de cette autre année qui s'est construite dans la vie de la fédération. Tout le monde y a continué, permettez-moi cette métaphore, à poser sa brique et son mortier pour continuer à maintenir et à développer cette édifiante organisation que j'ai découvert en la FOHM.

**Denis René,
Directeur général de la FOHM**

Les activités réalisées

Dans le rapport annuel des activités, il nous faut tenir compte et distinguer les deux dimensions de la FOHM : la fédération des OSBL d'habitation et la corporation à but non lucratif. Toutefois, l'une n'existerait pas sans l'autre puisque l'une et l'autre dimension se supportent et se donnent mutuellement un sens.

Les affaires fédératives

Reconnaissance du support communautaire

La FOHM est reconnue comme étant l'organisation qui a développé le modèle du support communautaire en logement social. Elle a été et est maintes fois citée en référence. Depuis les débuts, elle en a fait la promotion et a permis de démontrer la valeur de ce type d'intervention auprès des membres fragilisés de la population qui résident en logement social et qui sont desservis par ses membres.

Au cours de l'année, la FOHM a poursuivi ses démarches pour que la reconnaissance du support communautaire se traduise par un financement public qui permette de le rendre disponible et viable au sein des OSBL d'habitation. Plusieurs acteurs politiques ont ainsi été approchés ou rencontrés. Malgré des demandes répétées, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux n'a pas pu être rencontré; toutefois, M. Gilles Descôteaux, un de ses attachés politiques a pu l'être.

Par contre, le ministre des Affaires municipales et responsable de l'habitation, M. Jean-Marc Fournier a reçu les représentants de la fédération. Une rencontre a aussi été possible avec le caucus libéral de la région de Montréal, ce qui a permis de sensibiliser l'ensemble de ces élus. De plus, madame Louise Harel, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de condition des aînés, et madame Agnès Maltais ont été rencontrées, de même que M. Mario Dumont, chef du parti de l'Action démocratique.

La fédération, en maintenant actif son comité de travail sur le support communautaire, a aussi démontré sa volonté de mieux connaître les corporations qui la composent. Un questionnaire portant sur la nature des services et du support communautaire offerts aux locataires par les OSBL membres a été construit et distribué à tous. Ce sondage s'avérait nécessaire pour être plus en mesure de défendre en toute connaissance de cause le travail effectué par les organisations.

Parallèlement à ces démarches, la FOHM a participé très activement avec le Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) à la rédaction d'un argumentaire pour le financement public du support communautaire.

Diffusion d'information auprès des membres

L'un des objectifs que poursuit la fédération est de contribuer à la connaissance du milieu et de la réalité des OSBL d'habitation. Elle vise à diffuser une information juste et documentée sur les dossiers qui préoccupent ses membres ou qui leur est essentiel de connaître pour bien saisir les enjeux liés au développement ou aux transformations du milieu.

Le bulletin de la fédération, le FOHM'VOIR, organe de diffusion dont la fédération s'est dotée, entend jouer ce rôle tout en stimulant la cohésion de la fédération. Au cours de l'année, le bulletin fut publié quatre fois. Une activité de rencontre des membres, sous la forme d'un déjeuner-causerie, a aussi eu lieu en décembre et a permis d'aborder certains dossiers de l'heure avec les membres présents.

La FOHM croit aussi important de signifier son avis à ses membres sur certaines questions précises lorsqu'elle perçoit que c'est dans leur intérêt. Il en a été de même sur la question du certificat de conformité. Le dossier a été documenté puis a fait l'objet d'une recommandation de la fédération auprès de ses membres. C'est là une façon que voit la FOHM de soutenir ses membres en leur faisant bénéficier de son analyse du contexte politique dans lequel ils évoluent.

Il en a été de même pour le dossier du statut de municipalité. À la demande d'un de ses membres, la FOHM a cherché à mieux connaître les enjeux liés à ce statut. Les démarches entreprises pour documenter le sujet ont permis à la FOHM d'émettre une recommandation à ses membres et ainsi leur éviter une éventuelle situation qui pourrait s'avérer à leur détriment.

Représentation

En plus de la représentation politique, la FOHM se préoccupe de faire valoir son expertise dans la promotion du logement communautaire et pour la défense des intérêts de ses membres.

C'est ainsi que la fédération a pris une part active aux travaux du comité logement du Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal où il a beaucoup été question d'actions pour la reconnaissance du besoin de financement public du support communautaire. La FOHM a aussi participé aux rencontres du Comité de liaison en itinérance où la question du logement avec support communautaire demeure une préoccupation. Pendant une partie de l'année, un représentant de la FOHM a aussi travaillé avec le Comité logement d'Alerte Centre-Sud, mais les préoccupations du comité ont pris une tangente qui rendait la présence de la fédération moins pertinente; tout en demeurant informée des travaux du comité, la FOHM a choisi de mettre fin à sa participation active.

À un autre niveau de représentation, la FOHM a délégué M. John Johnston, président du conseil, au conseil d'administration de l'Association canadienne de l'habitation et de la rénovation urbaine (ACHRU). Cette dernière défend les intérêts des gestionnaires et des développeurs du logement social au niveau pancanadien. En 2004, M. Johnston a représenté la FOHM au congrès annuel à Vancouver et à plusieurs rencontres du conseil d'administration.

Enfin, réagissant à l'imposition par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un nouveau format de plan comptable et d'un nouveau canevas d'états financiers aux OSBL, la FOHM a entamé des démarches auprès de la SCHL pour exprimer les conséquences de telles exigences pour ses membres. Les rencontres de travail avec la direction de la Gestion du portefeuille et Centre d'aide au logement ont fait en sorte que des modifications significatives répondant à la réalité des membres ont été apportées tant au contenu des nouveaux canevas que de l'échéancier de leur application.

Contribution au Réseau Québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

La fédération a joué un rôle de premier plan dans la mise en place du Réseau québécois des OSBL d'habitation, il y a quatre ans. Elle est demeurée impliquée activement à ses travaux par une participation au conseil d'administration, au comité exécutif et au comité sur le support communautaire du RQOH. Marie-Noëlle Ducharme, membre du conseil de la FOHM, a grandement contribué à la rédaction d'un argumentaire pour la mise en place d'un programme gouvernemental de financement du support communautaire en logement.

La fédération a aussi apporté sa collaboration à la rédaction de chacun des quatre numéros du Bulletin du Réseau.

Enfin, la FOHM a apporté une attention particulière à la formulation du contrat de membre de la fédération au Réseau de manière à bien définir les champs de compétence et d'action respectifs.



Les affaires corporatives

Lorsqu'une direction générale quitte son poste, cela ne va pas sans exercer une certaine pression sur l'organisation. Que dire lorsque deux directions générales se succèdent à l'intérieur d'une période de six mois ?! C'est la situation avec laquelle la FOHM a dû composer au cours de l'année 2004. Grâce au dévouement du conseil d'administration, et en particulier, de sa présidente d'alors madame Sylvie Trudel, et de l'implication de toute l'équipe de travail de la FOHM que l'année 2004 a tout de même été bien remplie et que les objectifs visés ont été poursuivis dans la mesure du possible. Il faut aussi souligner que M. John Johnston prit la relève à la présidence au cours de l'été 2004.

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises et le comité exécutif à sept occasions. Les membres du conseil ont donc effectué un travail assidu, sans compter les réunions de comités où certains membres se sont impliqués : comité sur le support communautaire, comité sur les conditions de travail ou conseil d'administration du Réseau québécois des OSBL d'habitation.

Dans le contexte où un climat favorable à l'investissement public dans le domaine social ne semble pas être présent, où la FOHM a vu sa subvention de l'OMHM réduite de 45 000 \$, où subsiste une incertitude quant au financement gouvernemental de l'action communautaire autonome, où l'entente salariale avec ses employés était échue, le conseil décidait de procéder à une analyse de la situation financière de l'organisme. Cette démarche comportait deux volets. Primo, une analyse poussée de ses résultats financiers devait déterminer les entrées et les sorties de fond pour chacune des activités de la FOHM pour permettre au conseil d'administration de planifier ses opérations en tenant compte des contraintes financières. Secundo, l'identification de pistes de solutions qui permettrait à la FOHM d'identifier de nouvelles sources de revenus et ainsi assurer sa survie. Pour ce faire, le conseil fit appel aux services d'un consultant en administration.

Le départ en mars du directeur général récemment embauché amena le conseil à s'adjoindre les services d'un psychologue industriel et organisationnel pour lui trouver un successeur. En quelques semaines, les besoins de la FOHM et le profil de la personne recherchée furent précisés, le processus d'embauche mis à jour et l'embauche réalisée. Il reste que l'équipe a dû suppléer à l'absence d'une direction générale pendant cinq mois. La situation fut rétablie avec l'entrée en fonction d'un nouveau directeur général à la mi-août.

En avril, fut mis en place un comité de travail sur les conditions de travail et la politique salariale. Au cours de l'automne, bénéficiant d'une subvention à cet effet, il a été convenu de faire appel aux services du même psychologue industriel et organisationnel pour travailler à la rédaction d'un manuel de l'employé qui inclurait les conditions de travail et la politique salariale mises à jour. L'embauche de ce consultant visait à s'assurer que toutes les conditions de travail ne contreviennent pas à la Loi des normes du travail et que la politique salariale respecte la Loi de l'équité salariale.

Comme il s'agit habituellement d'un exercice assez exigeant en termes de temps et d'investissement émotionnel, le recours à un consultant extérieur visait aussi à accélérer le travail nécessaire. Il faut ajouter que, dans le respect de la philosophie de gestion en cours à la

FOHM, la gestion participative, un comité de travail formé du directeur général, d'employés et de membres du conseil d'administration fut mis sur pied pour effectuer les tâches requises avec le concours de la personne ressource. L'échéancier fixé prévoyait trois mois de travail et chevauchait ainsi deux années financières.

Le Programme d'assurances collectives dont bénéficient les employés de la FOHM a dû être considérablement révisé au cours de l'automne également. La couverture offerte a dû être revue à la baisse et le partage des coûts entre employeur et employés a dû être consenti, alors que la FOHM assumait jusque là tous les coûts reliés à la couverture individuelle.

Au cours de l'automne 2004, la FOHM a accepté d'être fiduciaire d'un projet de consultation et de rédaction de plan d'action intersectoriel en itinérance. Ce projet est inscrit dans les priorités du Comité de liaison en itinérance de Montréal dont les membres ont convenu de la nécessité d'un plan d'action intersectoriel afin d'assurer la complémentarité et la cohésion des interventions destinées aux personnes itinérantes ou à risque de le devenir. Une demande d'aide financière dans le cadre du programme canadien d'Initiatives de partenariats en action communautaire (IPAC) a été déposée à cet effet.



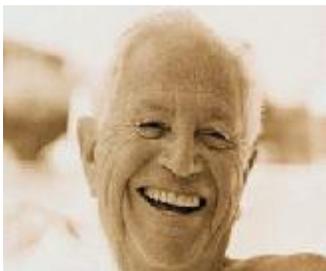
La FOHM a aussi maintenu son partenariat avec Dollard-Cormier, établi depuis 1997. Elle apporte, par le concours d'une intervenante, un suivi individuel et un accompagnement à dix locataires atteints du VIH/SIDA dans le cadre de l'approche de la réduction des méfaits. Ces locataires sont également aux prises avec la problématique de la polytoxicomanie, le plus souvent conjuguée à des problèmes de santé mentale et de santé physique. Le support offert aux locataires comprend le développement du réseau social et du sentiment d'appartenance à un milieu, et a aussi trait au suivi médical, à l'acquisition de bonnes habitudes liées à l'alimentation et à l'hygiène personnelle ainsi qu'à la gestion d'un budget personnel et à l'entretien du studio où ils logent. Le taux de roulement des locataires a été de 60 % en 2004. Diverses raisons expliquent ces départs : trois décès, deux départs volontaires et deux évictions. L'année a eu son lot de difficultés, mais somme toute, le service rendu aux locataires du Projet Dollard-Cormier leur fut bénéfique.

Enfin, la FOHM a aussi maintenu l'entente de services conclue avec de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). En décembre, à la demande l'OMHM, une série de rencontres a débuté afin de clarifier les ressources investies dans le travail de support communautaire effectué par la FOHM dans les immeubles de l'Office municipal. La FOHM a été informée à nouveau que le financement consenti par l'OMHM pour réaliser ce travail communautaire sera éventuellement sollicité par l'OMHM auprès de l'Agence de Santé et de Services sociaux de Montréal.

Au sein de la corporation, il existe trois secteurs d'activités qui ont permis et qui permettent toujours à la FOHM de développer son expertise de gestion financière et administrative, immobilière et sociale, tout en trouvant le financement qui lui permette de poursuivre son travail. Il est question des Services aux locataires, des Services aux membres et des Services administratifs.

Services aux locataires

Les Services aux locataires sont dispensés aux résidents de six maisons de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). La FOHM a la responsabilité de la gestion pleine et entière de ces immeubles comptant 197 unités, allant du maintien de l'immobilier et de l'entretien des immeubles à la location des loyers et au support communautaire répondant aux besoins des locataires.



Au cours de l'année, 755 demandes ont été traitées. De ce nombre, 359 sont encore actives. 75 % des demandeurs sont des hommes et la majorité se retrouve dans la tranche d'âge allant de 31 à 54 ans. Pour 55 % des demandeurs, les principales sources de référence sont des organismes œuvrant en itinérance, en santé mentale ou en alcoolisme et toxicomanie.

Une quantité importante des unités de logement a été libérée au cours de l'année, soit 55 des 197 unités (28 %). Cela représente toutefois le tableau habituel observé à chaque année. Les principaux motifs de départ sont le non-paiement de loyer et le non-respect des règlements. Plus du tiers de ces départs sont reliés à la problématique de la toxicomanie.

Faisant suite à la réorganisation du secteur immobilier réalisée en 2002-2003, un changement a été effectué au niveau de l'organisation du travail du secteur de l'intervention sociale. La nouvelle division du travail de cette équipe a pris effet au cours de la seconde moitié de l'année et sera évaluée au cours de l'année prochaine. Cette nouvelle façon de faire est nécessaire, vu l'absence du financement officiel du support communautaire et la remise en question constante des budgets qui y sont alloués.

Services aux membres

Dès ses débuts, la FOHM a développé une variété de services pour le bénéfice de ses membres. Ainsi, ces derniers peuvent profiter de l'expertise de la FOHM en matière de gestion immobilière, administrative et financière, en gestion sociale, en assurances habitation et en établissement du bilan de santé des corporations. La FOHM offre aussi l'opportunité à ses membres de bénéficier des avantages d'achats groupés en assurances habitation et en service d'inspection des systèmes d'alarme.

Vingt-trois (23) membres ont eu recours aux services offerts par la Fédération. De ce nombre, vingt-deux (22) ont bénéficié des services de gestion administrative et financière, huit (8) du service de gestion immobilière et sept (7) du service de gestion sociale. Ces corporations regroupées représentent 838 unités de logements et se situent dans les quartiers suivants : Ahuntsic, Centre-Sud, Mile-End, Milton Parc, Plateau Mont-Royal, Pointe Saint-Charles, Rosemont, Saint-Henri, Saint-Laurent et Sud-Ouest. Une corporation se trouve même (exceptionnellement) à Laval.

Au cours de l'année 2004, quatre (4) membres ont nouvellement confié la gestion de leur projet, ce qui s'est traduit par un ajout de 202 unités de logement. Trois (3) de ces corporations offrent du logement à des personnes âgées alors que la quatrième s'adresse à des femmes seules. L'une des corporations pour personnes âgées est rattachée à un centre communautaire dont nous avons aussi la gestion financière, alors qu'une autre offre un service de cuisine et de salle à manger pour les locataires. Une autre corporation a aussi sollicité la FOHM pour offrir des heures de support communautaire à ses locataires.

Pour répondre à l'augmentation marquée des besoins en gestion, la FOHM a procédé à l'embauche d'un gestionnaire supplémentaire. Afin de supporter les gestionnaires dans leurs tâches, un poste d'adjoint aux gestionnaires a également été créé.

Au volet des achats groupés, pour le programme d'assurance habitation en particulier, ajoutons ceci. Au cours de la dernière année, les excellents résultats du programme d'assurances d'habitation ont permis d'établir un climat de confiance avec la nouvelle compagnie d'assurances l'Union Canadienne et les fédérations participantes. Les OSBL d'habitation de Montréal participant au programme ont versé une somme approchant le demi-million de dollars en primes à la compagnie d'assurances alors que les réclamations pour divers sinistres totalisaient significativement moins de 200.000 \$. Il est aussi digne de mentionner qu'aucune plainte n'a été reçue concernant le processus de réclamation et de règlement des sinistres.

Services administratifs

Les Services administratifs voient à l'accueil et au secrétariat de la FOHM. Ils s'affairent également à la comptabilité de toutes les corporations qui contractent les services de gestion administrative de la FOHM, en plus de la comptabilité générale de la FOHM elle-même. Ce secteur est de plus responsable de l'achat des équipements de la corporation, de la gestion des systèmes informatiques et bureautiques.

Cette équipe a tenu les livres et produit les rapports financiers pour trente-six (36) projets différents, comprenant la gestion de deux (2) projets d'initiatives de partenariats en action communautaire (IPAC). À cela il faut ajouter la gestion des six (6) immeubles de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

C'est principalement ce secteur qui a coordonné le processus de sélection et d'embauche de la nouvelle direction générale. Pour répondre à la charge de travail de l'équipe, il s'est aussi avéré nécessaire de procéder à l'embauche d'une assistante comptable supplémentaire.

Cette équipe a de même piloté le renouvellement du programme des assurances collectives pour les employés, alors qu'une révision importante de la couverture a dû être considérée et effectuée après analyse de trois propositions distinctes.

Également responsable du parc informatique de la FOHM, en collaboration avec COGI-OMHM, ce secteur a vu à un renouvellement important de l'équipement informatique par l'acquisition de huit (8) nouveaux ordinateurs et à la mise à jour du logiciel d'exploitation du système par l'adoption de Windows XP professionnel. Cette amélioration des outils de travail a été réalisée grâce à une contribution financière de la Société d'habitation du Québec.

Nouveaux membres en 2004

La vitalité et le rayonnement d'une fédération se traduit beaucoup par l'adhésion de nouveaux membres. L'année 2004 n'a pas fait mentir cette affirmation. Cette croissance s'est manifestée dans les deux catégories de membres, qu'ils soient OSBL ou partenaires.

Ainsi, nous avons accueilli quatre (4) nouveaux membres : Les Jardins d'Eugénie (75 unités), Hébergement Le Tournant (12 unités), Les Demeures Sainte-Croix (2 projets, 76 unités) et la Maison L'Éclaircie (26 unités).

Du côté des partenaires, cinq (5) organismes se sont joints à la Fédération : Le Centre L'Autre maison, le Centre Booth, La Rue des Femmes, Bonsecours Inc. et le Service d'intégration psychosociale (W.I.).



D

Il est certes essentiel qu'une organisation telle que la FOHM n'œuvre pas en vase clos. Elle tend donc à s'associer à des regroupements qui rejoignent la population à qui elle s'adresse également et où elle peut faire valoir ses préoccupations et sa vision, tout en étant alimentée par ces lieux de concertation.

La FOHM est membre de :

- § Alerte Centre-Sud;
- § Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU);
- § Association canadienne pour la santé mentale (ACSM);
- § Collège communautaire de Montréal;
- § Comité de liaison en itinérance de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal;
- § Corporation de développement économique et communautaire Centre-Sud/Plateau Mont-Royal (CDEC);
- § Front d'action populaire pour le réaménagement urbain (FRAPRU);
- § Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR);
- § Réseau d'aide pour personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM);
- § Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

Les principaux partenaires de la FOHM sont :

- § Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ);
- § Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH);
- § FÉdération des Coopératives d'Habitation Intermunicipale du Montréal Métropolitain (FÉCHIMM);
- § Bâtir son quartier;
- § Groupe conseil en développement de l'habitation (CDH),
- § Atelier Habitation Montréal;
- § Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL);
- § Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM);
- § Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL);
- § Société d'habitation du Québec (SHQ);
- § Ville de Montréal.

Ð

Les personnes

Ce qui fait qu'un organisme est vivant, c'est qu'il y a des personnes qui l'animent...

Conseil d'administration élu à la précédente assemblée générale :

Marie Boivin, administratrice, membre OSBL
Guy Doucet, administrateur, membre OSBL
Marie-Noëlle Ducharme, secrétaire, membre partenaire
Renée Gauthier, trésorière, membre OSBL
John Johnston, président, membre OSBL
Monique Lacroix, administratrice, membre OSBL
Isabelle Leduc, administratrice, membre OSBL
Francine Moreau, administratrice, membre OSBL
Christian Pilote, administrateur, employé
Hélène Sévigny, vice-présidente, membre OSBL
Sylvie Trudel, administratrice, présidente en intérim, membre partenaire

Comité exécutif :

John Johnston, président, membre OSBL
Hélène Sévigny, vice-présidente, membre OSBL
Renée Gauthier, trésorière, membre OSBL

Équipe de travail (au 31 décembre 2004) :
Denis René, directeur général

Les services aux locataires

Jacques Riopel, responsable de la coordination
Benoît Brouillette, préposé à l'entretien
Florence Creamer, intervenante
Frédéric Daoust, préposé à l'entretien
Louis-Philippe Gaudreau, adjoint aux réparations
Sylvain Lacroix, responsable de l'immobilier
Normand Nantais, intervenant
Jean McCaughan, préposé à l'entretien
Frédéric Bourgoïn, préposé à l'entretien

Les services aux membres

Denis Lemyre, responsable de la coordination
Isabelle Bessette, intervenante
Suzanne Laberge, assistante gestionnaire
Josée Martin, intervenante
Christian Pilote, gestionnaire
Roch Poulin, gestionnaire
Annie Robin, intervenante
Ewa Sawicka, gestionnaire

Les services administratifs

Monique Nucciaroni, responsable de la coordination
Josée Ladouceur, secrétaire-réceptionniste
Édith Athus, assistante comptable
Nora Boussadia, assistante comptable
Ernesto Puerta, assistant comptable

Membres actifs - OSBL

ALTERNATIVES COMMUNAUTAIRES D'HABITATION ET D'INTERVENTION DE MILIEU
ASSOCIATION IRIS
CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA (Maison Oxygène)
CENTRE COMMUNAUTAIRE BON PASTEUR
CHAMBRECLERC
CHAMBRELLE
CHAMBRENFLEUR
CHAMBREVILLE
CORPORATION D'HABITATION PORTE JAUNE
L'ÉVEIL DE POINTE ST-CHARLES
FONDATION FOYER LAURENTIEN
FOYER CATHOLIQUE CHINOIS
FOYER DES CENT ABRIS
FOYER HONGROIS
GROUPE LOGIQUE
HABITATION D'ARAGON JOGUES
HABITATIONS LES II VOLETS
HABITATIONS LOGE-ACCÈS
HABITATIONS NOUVELLES AVENUES
HÉBERGEMENT HUMANO
HÉBERGEMENT JEUNESSE LE TOURNANT
LA CITÉ DE SION
L'ABRI DE POINTE ST-CHARLES
L'AUTRE PORTE - CEGECOM
LE BEL ÂGE DE MERCIER
LE REFLET DE POINTE ST-CHARLES
LE ST-PATRICK
LES DEMEURES SAINTE-CROIX
LES HABITATIONS À CIEL OUVERT
LES HABITATIONS ALEXANDRA
LES HABITATIONS COMMUNAUTAIRE DE VERDUN
LES HABITATIONS LA SUITE
LES HABITATIONS LA TRAVERSÉE INC.
LES HABITATIONS L'ÉCOLE DES SAGES
LES HABITATIONS OASIS POINTE ST-CHARLES
LES HABITATIONS SHERWIN
LES JARDINS D'EUGÉNIE
LES LOGES DU MILE-END
L'ESCALE POUR ELLE
LOGEMENT COMMUNAUTAIRE CHINOIS 2
LOGI-PAL
LOGIS 12 +
MA CHAMBRE INC.
MAISON BIÉLER INC.
MAISON BRIND'ELLES (FDHCM)

MAISON CLAIRE-MÉNARD
MAISON DES AINÉS HOCHELAGA-MAISONNEUVE
MAISON DES BEAUX JOURS
MAISON EUGÉNIE-BERNIER
MAISON L'ÉCLAIRCIE DE MONTRÉAL
MAISON LUCIEN-L'ALLIER
MAISON PAUL-GRÉGOIRE
MAISON ST-DOMINIQUE
REGROUPEMENT SERVICE INTÉGRÉS PROPULSION
RÉSEAU HABITATION FEMME
RÉSIDENCE AURÉLIE-CADOTTE
RÉSIDENCE DE L'ACADÉMIE
RÉSIDENCE HABITOEIL MONTRÉAL
RÉSIDENCE LA PORTE DE L'AMITIÉ
RÉSIDENCE LE GRAND ÂGE
RÉSIDENCE NORMA MC ALISTER
RÉSIDENCE PROJET CHANCE
RESSOURCE HABITATION DE L'OUEST
SOCAM
SOCIÉTÉ D'HABITATION ALLEGRO
UN TOIT POUR TOI
UNE PLACE POUR RESTER
UNIA
VILLA EXPRÈS POUR TOI

Membres associés – partenaires

BONSECOURS INC.
CENTRE DE SOIR DENISE-MASSÉ
CENTRE L'AUTRE MAISON
GROUPE CDH (GÈRE-LOGE)
INTER-LOGE CENTRE-SUD INC.
L'AUTRE MONTRÉAL
MAISON ODYSSÉE (SIC)
SHAPEM

CENTRE DE CRISE LE TRANSIT
CENTRE D'HÉBERGEMENT L'ENTRE-TOIT INC.
CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL
HÉBERGEMENT 9335
L'ARMÉE DU SALUT - CENTRE BOOTH
LA RUE DES FEMMES
SERVICE D'INTÉGRATION PSYCHOSOCIALE (W.I.)
SUIVI COMMUNAUTAIRE LE FIL

Les états financiers



BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.lli.
Société par nom en laché de Comptables agréés

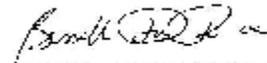
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

*Au conseil d'administration de la
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) inc.*

Nous avons vérifié le bilan de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2004 ainsi que les états des résultats et des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date pour les activités de Gestion des services aux membres. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'irrégularités importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'examen des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, le situation financière de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2004 ainsi que les résultats de ses activités et les actifs nets liés à la Gestion des services aux membres pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


BESSETTE, DEMERS, PERRIER
COMPTABLES AGRÉÉS

Laval, le 21 janvier 2005

Les états financiers

3

FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC.
 GESTION DES SERVICES AUX MEMBRES

RÉSULTATS
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	2004	2003
	\$	\$
REVENUS		
Services aux membres et à la clientèle	385 323	308 519
Projet Dallard Cormier	114 980	114 960
Gestion d'assurances	36 826	40 492
Collaborations	14 838	13 137
Programmes d'aide aux organismes communautaires :		
- Subventions de fonctionnement	15 001	14 090
- Contribution au secteur	52 525	55 145
- Subventions des ressources humaines	14 257	-
- Autres subventions	-	2 420
Autres revenus (annexe D)	9 701	13 703
	604 456	542 926
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Ressources humaines	480 656	407 265
Frais d'exploitation (annexe A)	152 288	120 208
	632 954	526 673
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT AUTRES OPÉRATIONS	11 502	16 253
AUTRES OPÉRATIONS (annexe C)		
Projet de recherche - Le Forum	(252)	2 248
Projet - Notre-Dame	8 334	13 219
	8 082	15 467
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	19 584	31 720

Les états financiers



BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.M.
Société en nom collectif de comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

*Au conseil d'administration de la
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) inc.*

Nous avons vérifié le bilan de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2004 ainsi que les états des résultats pour l'exercice terminé à cette date pour les activités de Gestion d'immobilier (OMHMO). La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2004 ainsi que les résultats de ses activités pour la Gestion d'immobilier pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables énoncés à la note 3.

BESSETTE, DEMERS, PERRIER
COMPTABLES AGRÉÉS

Laval, le 21 janvier 2005

Les états financiers

FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. 3
 GESTION D'IMMOBILITES (OMHM)

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2004

	2004	2003
	\$	\$
REVENUS		
Location	460 051	461 653
Moins : Mauvais créances	(10 448)	(9 874)
	449 603	451 781
Autres revenus	2 287	4 451
	451 890	456 232
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Conciergerie et entretiens	303 456	273 927
Énergie	155 903	116 748
Remplacement, améliorations et modernisation	9 374	5 576
Services à la clientèle	999	1 895
Administration	281 756	179 406
	711 688	577 612
DÉFICIT D'EXPLOITATION AVANT CONTRIBUTIONS DE L'OMHM	(259 798)	(120 380)
Transferts conditionnels de l'OMHM	183 561	239 535
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET D'EXPLOITATION (voir 5)	(76 237)	119 155
DISTRIBUÉ COMME SUIT :		
Excédent (Déficit) - Énergie	(40 903)	(1 748)
Excédent (Déficit) - autres frais d'exploitation	(35 334)	20 903
	(76 237)	19 155





Plan d'action 2005

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS/ACTIVITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Regrouper les organismes sans but lucratif d'habitation de l'île de Montréal</p>	<p>1. Augmenter la connaissance de la FOHM auprès des OSBL en développement;</p> <p>2. Améliorer la connaissance de la FOHM du développement des OSBL sur l'île de Montréal;</p> <p>3. Recruter les OSBL en développement.</p>	<p>1. Diffusion de matériel promotionnel de la FOHM aux GRT;</p> <p>2. Établissement d'une liste des OSBL sur l'île de Montréal;</p> <p>3. Prise de contact avec les nouveaux OSBL.</p>	<p>1. Les 4 GRT auront reçu le matériel de présentation;</p> <p>2. liste numérique et papier des OSBL du territoire de l'île de Montréal</p> <p>3. Adhésion de 90 % des nouveaux OSBL à la FOHM</p>
<p>Développer des services pour faciliter la gestion des organismes sans but lucratif d'habitation</p>	<p>1. Clarifier le dossier Assurances habitation;</p> <p>2. Obtenir une entente avec la SHQ sur le protocole permettant aux OBNL d'effectuer l'évaluation de l'admissibilité de leur locataires.</p> <p>3. Évaluer les besoins des membres face aux services et la satisfaction quant à la qualité des services rendus</p> <p>4. Bonifier l'offre de services offerts aux membres</p>	<p>1. Incitation du RQOH et de la CQCH à faire des démarches liées au regroupement potentiel des OSBL et des COOP dans le programme Assur-Toit;</p> <p>2. Démarches auprès des responsables du dossier à la SHQ; obtention du concours du RQOH à ce dossier;</p> <p>3. Sondage auprès des membres</p> <p>4. Promotion des services auprès des membres non utilisateurs</p>	<p>1. Prises de décision par le conseil au fur et à mesure de l'avancement des pourparlers</p> <p>2. Réponse claire de la SHQ sur la question du formulaire et diffusion de l'information obtenue aux membres</p> <p>3. Connaissance accrue de la perception des membres face aux services</p> <p>4. Augmentation des contrats de service réalisés pour les membres</p>

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS/ACTIVITÉS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Promouvoir le logement social pour le bénéfice des personnes défavorisées de l'île de Montréal</p>	<p>1. Donner l'avis de la FOHM sur la politique d'habitation;</p> <p>2. Porter la revendication du Fonds dédié quant à l'obligation des promoteurs privés de nouveaux projets de contribuer au développement du logement social (zonage d'inclusion);</p> <p>3. Mettre en évidence les particularités de la réalité montréalaise quant aux coûts de la construction et son impact sur le développement de nouveaux projets par les OSBL;</p> <p>4. Avancer dans la reconnaissance du besoin de financement public du support communautaire.</p>	<p>1. Transmission écrite au RQOH de l'avis de la FOHM pour son insertion dans le mémoire présenté par le RQOH;</p> <p>2. Représentations politiques; association avec le RQOH et la FÉCHIMM;</p> <p>3. Représentations auprès des élus et des fonctionnaires municipaux;</p> <p>4. Représentation politique; campagne de lettres, action médiatique et mobilisation des membres; maintien de l'action concertée avec le RAPSIM. Démarches auprès des CSSS et de l'Agence de Montréal. Alliance au RQOH dans ces démarches.</p>	<p>1. Inscription des préoccupations de la FOHM dans le mémoire déposé par le RQOH;</p> <p>2. Rencontres et lettres envoyées aux personnes concernées;</p> <p>3. Rencontres au niveau municipal (élus et fonctionnaires), provincial et fédéral;</p> <p>4. Rencontre du ministre Couillard; lettres au ministre; réalisation d'une action médiatique d'envergure; partenariat avec le RAPSIM pour réaliser cette action.</p>
<p>Promouvoir l'avancement de l'éducation et de la connaissance dans le domaine de la gestion et du développement des OSBL d'habitation</p>	<p>1. Améliorer la connaissance des OSBL membres sur certains dossiers d'actualité;</p> <p>2. Débuter l'étude des normes de gestion de la SHQ et de la SCHL visant l'adéquation aux opérations actuelles des OSBL.</p>	<p>1. (a) Sondage auprès des membres pour connaître leurs besoins de formation; (b) mise en place de formations : crédits d'impôts pour personnes âgées; (c) diffusion du FOHM'VOIR auprès des membres;</p> <p>2. Obtention de la collaboration du RQOH; révision d'une première partie du Guide de gestion</p>	<p>1. (a) Réponses au sondage d'au moins 50 % des membres;(b) tenue d'une séance de formation sur les crédits d'impôts; (c) publication de 4 numéros du bulletin;</p> <p>2. Première tranche du Guide de gestion discutée et formulations de propositions pour mise à jour</p>



Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

Proposition pour la vérification comptable.

Extrait du procès-verbal
de la réunion du conseil d'administration
de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
tenue le 15 mars 2005, au 1650, rue Saint-Timothée, Montréal.

RÉSOLUTION 05-225

Sur une proposition de Mme Hélène Sévigny, appuyée par M. John Johnston et adoptée à l'unanimité, il est résolu de proposer la firme Bessette, Demers, Perrier, C.A. pour la vérification des états financiers de la FOHM pour l'année 2005.



Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

Budget 2005 pour la FOHM

FOHM	Budget 2005 approuvé	Réel décembre 2004
Revenus		
Cotisations	21665	14858
Service de gestion financière	196034	184101
Service de gestion immobilière	71296	59314
Service de gestion sociale	72895	59215
Service d'urgence	7000	10476
Support organisationnel et formation	0	0
Service d'évaluation	0	3350
Gestion des achats groupés	46000	36826
Contrat OMHM	30000	30000
Projet Notre-Dame	46000	41259
Divers (intérêt, placement)	2000	1753
Subvention SHQ (PAOC)	15000	15000
Contribution de secteur	45000	52525
Projet Dollard-Cormier	114960	114960
Location d'équipement	0	900
Subvention salariale	4683	6370
CLE - Consultant	4000	5750
Subvention informatique	24279	39866
Laveuses - sècheuses	5000	5203
Revenus divers	2000	3988
Revenus total:	707811	685715
Dépenses		
Salaires	448322	400418
Avantages-sociaux, ass.-coll, REER	89664	80238
Formation, programme aide	4483	2885
Déplacements et activités	8000	7262
Sous-total ressources humaines	550470	490804
Informatique	24279	35578
Locaux	16580	0
Entretien, aménagement, alarme	5000	3796
Assurances	2300	1648
Amortissement immobilisations	6341	26210
Communications	8000	7401
Frais de poste	3000	2925
Papeterie, revues et abonnement	5500	6290
Frais bancaires	1500	1510
Mauvaises créances	0	908
Cotisation RQOH	5500	1817
Relations publiques	2500	3353
Cotisations	800	705
Frais du conseil d'administration	4000	3395
Publications et promotion	4000	4013
Honoraires professionnels	12500	22115
CQCH redevances	12800	12187
Projet Dollard-Cormier	3500	3064
Mauvaises créances et autres frais	1000	340
Dépenses service Urgence	5000	5149
Projet Notre-Dame	32000	32924
Sous-total frais d'exploitation	156100	175326
Dépenses total:	706570	666130
Excédent (déficit) FÉDÉ	1241	19584

Les élections au conseil d'administration

Huit (8) postes arrivent en fin de mandat ou ont été libérés au cours de l'année :

Six (6) postes de membres OSBL et deux (2) postes de membres associés (partenaires).

Aucune cooptation ne s'est effectuée en cours d'année par le conseil.

Le collège électoral des employés a voté pour reconduire le mandat de monsieur Christian Pilote pour un mandat de 2 ans.

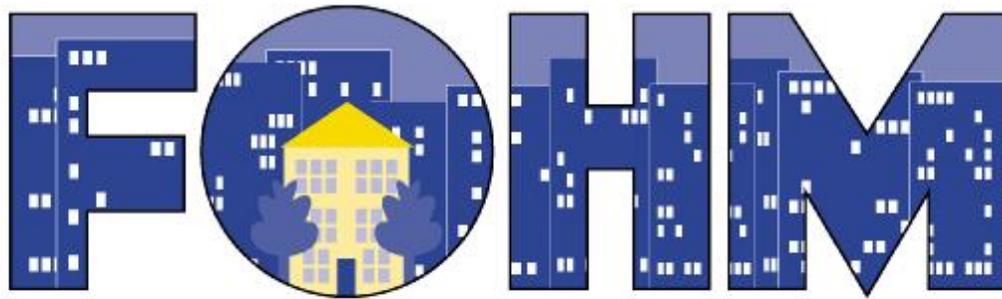
Selon les règlements généraux, article 5.2 « Le mandat des membres du conseil d'administration est de deux ans et peut être renouvelé par trois fois consécutives. Un délai d'une année devra être expiré avant que ce membre puisse solliciter un nouveau mandat. »

Sollicitent un autre mandat :

M. John Johnston,	à titre de membre partenaire
Mme Hélène Sévigny,	à titre de membre OSBL
Mme Francine Moreau,	à titre de membre OSBL
Mme Monique Lacroix,	à titre de membre OSBL

Pour favoriser une continuité au conseil, il est souhaitable que la moitié seulement des postes arrivent en fin de mandat à chaque année. Pour rétablir une situation de déséquilibre, exceptionnellement cette année, certains postes obtiennent des mandats de 1 an :

2 sièges « membre OSBL »
1 siège « membre partenaire »



Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

Annexes

**Rapport d'activités
2004**

Avis de convocation

Montréal, le 21 février 2005

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir, au nom des membres du conseil d'administration de la **Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal**, de vous inviter à participer à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 6 avril 2005, à 13 h 30, au Centre Saint-Pierre, à la salle dont l'entrée est située au 1215, rue de la Visitation, à Montréal.

Vous trouverez joint au présent avis, la proposition d'ordre du jour (voir verso). Notez que lors de l'assemblée, un seul droit de vote est accordé par membre corporatif. Cependant, vous pouvez être plusieurs à venir nous rencontrer et à prendre la parole.

Précédant l'assemblée générale, et ce, à compter de 11 h 00, des mini-conférences seront présentées sur le thème de la transformation du Réseau de la santé et des services sociaux et des enjeux liés au partenariat éventuel entre les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les organismes communautaires d'habitation. Ces allocutions seront suivies d'un dîner sur place, gracieuseté de la FOHM, et de la remise des Prix BRIQUES, par lesquels nous couronneront l'excellence et, avec humour, son contraire. Voir le document ci-joint à cet effet.

N'oubliez pas de nous aviser de votre présence au dîner (service de traiteur oblige) et à l'assemblée générale au plus tard le jeudi 24 mars 2005, à midi.

Souhaitant que vous serez nombreux à cette rencontre, je vous prie de recevoir mes salutations cordiales.

Denis René
directeur général
(514) 527-5720 poste 22

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle Mercredi 6 avril 2005 – 13 h 45 – Centre Saint-Pierre

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2004
5. Ratification des actes des administrateurs
 - 5.1 Rapport du conseil d'administration
 - 5.2 Rapport d'activités
 - 5.3 États financiers vérifiés
6. Planification 2005
 - 6.1 Plan d'action
7. Nomination de la firme de vérification pour 2005
8. Élection au conseil d'administration
 - 8.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 8.2 Mises en candidature
 - 8.3 Élections
9. Questions diverses
10. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle de la
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)
tenue le 14 mai 2004 à 13h30,
au salon John-Molson de la Brasserie Molson,
1670, rue Notre-Dame Est à Montréal

L'assemblée générale annuelle de la FOHM 2004 a été précédée du premier
Dîner des partenaires montréalais de l'Habitation.

Étaient présents :

MERCIER, Nathalie...FOHM	LAROCQUE, Charles...Consultant
LADOUCEUR, Josée...FOHM	DESPRÉS, Annésie...Éveil PSC
PERRON, Marie-Lou...FOHM	BÉRUBÉ, Marguerite...Éveil PSC
PUERTA, Ernesto...FOHM	LAPOINTE, Éric...SCHL
BESSETTE, Isabelle...FOHM	LALONDE, Myriam...RQOH
DESAUTELS, Josée...FOHM	DOUCET, Guy...St-Dominique
NUCCIARONI, Monique...FOHM	SYLVESTRE-AUDETTE, Marie-Maud... St-Dominique
RIOPEL, Jacques...FOHM	DENIS, Henri...St-Dominique
LEMYRE, Denis...FOHM	DOUCET, Marie-Ève...St-Dominique
PILOTE, Christian...FOHM	GAUTHIER, Renée...Chambre
NANTAIS, Normand...FOHM	HÉBERT, Ginette...Atelier Habitation
LACROIX, Sylvain...FOHM	DIONNE, Nathalie...Atelier Habitation
SAWICKA, Ewa...FOHM	MANNINGHAM, Robert...Atelier Habitation
THÉRIAULT, Marie-Andrée...RHF	LANCTÔT, Sophie...Atelier Habitation
GÉLINAS, Claudette...Éveil PSC	LAPALME, Jacqueline...Résidence Le Grand Âge
LEMIRE, André...Hab. À Ciel Ouvert	BARIL, Pierre...SHQ
LEGROS, Pierre...CLSC des Faubourgs	MACIOCIA, Cosmo...Membre du comité exécutif Responsable de l'Habitation Ville de Montréal
VAILLANCOURT, Denis...Eugénie-Bernier	TREMBLAY, Diane...CLSC des Faubourgs
BOUDREAU, Fernande...RHF	DEMERS-GODLEY, Claudette... Brin d'Elles, Fonds dédié à l'Habitation
BEAUCHAMP, Sonia...RHF	BOHÉMIER, Jean-Jacques...Ville de Montréal
LESSARD, Laurent...adjoint parlementaire du Ministre Jean-Marc Fournier	RENAUD, François...SHQ

MARLEAU-OUELLET, Samuel...attaché du Ministre Jean-Marc Fournier	MARTINEZ, Luis...Centre Ste-Catherine d'Alexandrie
DUCHARME, Marie-Noëlle...LAREPPS	DROLET, Norma...Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
LACROIX, Monique...ACHIM	VAILLANCOURT, Yves...LAREPPS
SÉNÉCAL, Robert...ACHIM	GAUDREAU, Pierre...RAPSIM
FRANCOEUR, Cécile...ACHIM	HUDON, Marcellin...AGRTQ
LANDRY, Thérèse...ACHIM	ROULEAU, Jocelyne...CQCH
MORIN, Patrick...ACHIM	NOËL, André...FÉCHIMM
GERVAIS, Monique...Porte de l'amitié	ROBERT, Guy...Chambreville
LALIBERTÉ, Carinne...Collège Communautaire	ROBITAILLE, Charles...Lucien-Lallier
THIBOUTOT, Chantal...Opération Solidarité 5000 logements	BÉDARD, Jean-Jacques...Opération Solidarité 5000 logements
LALONDE, Luc...CLSC Ahuntsic	RAYSIDE, Ron...Table d'aménagement du Centre-Sud
McCAUGHAN, Jean...FOHM	GAUDREAU, Louis-Philippe...FOHM
MICHAUD, Éric...Comité logement Centre-Sud	LASHGARI, Micha...Comité logement Centre-Ville
MOREAU, Francine...RHF	BROUILLETTE, Benoît...FOHM
MASSÉ, Isabelle...L'Abri de PSC	CÔTÉ, Sonia...Chambrenfleur
RACETTE, Jean-Pierre...Hab. Loge-Accès	GIRARD, Yves...Résidence de l'Académie
RENÉ, Denis...Projet TRIP	GOUIN, Suzanne...Hab. Les deux Volets
LEDUC, Isabelle...Chambreclerc	SÉVIGNY, Hélène...Ma Chambre
TRUDEL, Sylvie...L'Autre Montréal	JOHNSTON, John...Office municipal d'Habitation
LANCTÔT, Louise...Groupe CDH	LEBEL, Marcel...SHDM
VAILLANCOURT, Denis...Maison Paul-Grégoire	BARBOSA, Valentina...Les Loges du Mile-End
KIOSSEV, Lolita...Les Loges du Mile-End	ROBITAILLE, Fernande...ACHIM
BEAUREGARD, Sarah...ACHIM	VALLÉE, Huguette...ACHIM
CARON, Thérèse...ACHIM	THIBOUTOT, Danielle...SCHL
HAMER, Marilou...Atelier Habitation	VERMETTE, François...RQOH
SÉGUIN, Michel...SOCAM	CYR, Édith...Bâtir son Quartier
BOIVIN, Jacques...Ville de Montréal	BÉDARD, Lucie...Ville de Montréal
THERRIEN, Claudette...L'Escale pour Elle	BAIN, Margaret...Inter-Loge
BÉRIAU, Louis...Inter-Loge	CÔTÉ, Yves-Jean...D'Aragon-Jogues, Projet Suivi Communautaire
BOIVIN, Marie...Hab. Nouvelles Avenues	

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

La présidente Sylvie Trudel constate le quorum : 22 membres actifs sont présents.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé que Pierre Legros agisse en tant que président d'assemblée.

Proposé par : Sylvie Trudel

Appuyé par : Monique Lacroix

Il est proposé que Florence Creamer agisse en tant que secrétaire d'assemblée.

Proposé par : Sylvie Trudel

Appuyé par : Guy Robert

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par : Suzanne Gouin

Appuyé par : Marie-Eve Doucet

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2003

On ajoute aux présences : Sonia Beauchamp et François Vermette

Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que corrigé.

Proposé par : Guy Doucet

Appuyé par : Charles Robitaille

5. Ratification des actes des administrateurs

5.1 Rapport du conseil d'administration

Guy Doucet émet le commentaire suivant : « *Après une 1^{ière} année sur le C.A. de la FOHM, j'ai découvert une équipe de travail extraordinaire.* »

Il est proposé d'adopter le rapport du conseil d'administration.

Proposé par : Marie-Ève Doucet

Appuyé par : Guy Robert

5.2 Rapport d'activités

Marie-Noëlle Ducharme tient à ajouter les éléments suivants concernant le support communautaire :

« Nous avons amorcé une tournée des députés de Montréal, avons créé une alliance avec le RAPSIM, sensibilisons le caucus des députés Libéraux de Montréal et travaillons conjointement avec le RQOH et l'OMHM sur ce dossier. »

Suite à des questions de la salle, Jacques Riopel précise que les coupures subies par la FOHM de la part de l'OMHM visent principalement les postes de dépenses salariales.

Pour l'étude de la cotisation des membres, il est préférable de faire une analyse de l'ensemble du budget.

La FOHM a retenu les services de Monsieur Charles Larocque à titre de consultant pour l'embauche de la future direction.

Après précisions, il est proposé d'adopter le rapport d'activités.

Proposé par Hélène Sévigny

Appuyé par : Marie Boivin

5.2 États financiers vérifiés

On informe l'assemblée que le document de vérification complet est disponible à l'accueil.

Un participant de la salle est d'avis que l'économie réalisée par l'absence à la direction devrait être redistribuée parmi employés. La coordination est sensibilisée à ce fait.

Quelques éclaircissements sont apportés sur des postes budgétaires OMHM, particulièrement sur la facture énergétique et sur les loyers.

Après commentaires et précisions, les états financiers sont adoptés.

Proposé par : Marie-Ève Doucet

Appuyé par : Diane Tremblay

6. Objectifs 2004

6.1 Prévisions budgétaires

Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Proposé par : Renée Gauthier

Appuyé par : Marie-Maud Sylvestre-Audette

6.2 Objectifs 2004

En ce qui concerne les coupures dans les divers programmes et la fin de certaines subventions, la FOHM prévoit mobiliser ses membres à l'automne.

La concurrence pour les enveloppes qui pourraient être rendue disponibles pour le support communautaire n'est pas nécessairement négative. Il faudra seulement s'assurer que le logement ne devienne pas un aspect de la santé et que le support communautaire, issu du communautaire, ne devienne pas institutionnalisé.

7. Nomination de la firme de vérification pour 2004

Le conseil d'administration recommande de reconduire le mandat de la firme Bessette, Demers, Perrier, CA pour procéder à la vérification comptable 2004.

Proposé par : Guy Doucet

Appuyé par : Hélène Sévigny

8. Élections au conseil d'administration

8.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé que Pierre Legros agisse en tant que président d'élections et que Florence Creamer agisse en tant que secrétaire d'élections.

Proposé par : Marie-Maud Sylvestre-Audette

Appuyé par : Monique Lacroix

8.2 Mises en candidatures

2 postes sont vacants pour les membres OSBL d'habitation

CandidatE	Proposé par	Appuyé par	Acceptation
Isabelle Leduc	Guy Doucet	Monique Lacroix	oui
Marie Boivin	Francine Moreau	Diane Tremblay	oui
Alice Després	Marguerite Bérubé	Suzanne Guoin	non
Yves Girard	Marie Boivin	Diane Tremblay	non

8.3 Élections

Il y a seulement 2 candidatures et deux postes disponibles donc Isabelle Leduc et Marie Boivin sont élues par acclamation.

9. Questions diverses

- § Le 10 juin 2004 : ouverture officielle du projet Brin d'Elles, issu du Fonds dédié à l'Habitation, 10 000, St-Laurent à 16h00.
- § Le 16 septembre 2004 : Colloque de ACHIM portant sur un rapport de recherche : Les personnes âgées qui vivent en COOP ou OSBL au Québec.

10. Levée de l'assemblée

Le président d'assemblée déclare l'assemblée levée à 16h00.

Les mini-conférences

À 11 h 00 précises, nos conférenciers invités prendront la parole. Vous êtes donc priés d'arriver sur les lieux à compter de 10 h 30.

L'organisation du système de santé et des services sociaux du Québec subit actuellement une transformation importante et il est impératif, comme citoyen-citoyenne et comme travailleur offrant des services à la population, de bien comprendre ces transformations et les enjeux qu'elles représentent. Nous devons savoir que les organismes communautaires sont dorénavant inscrits dans l'organigramme de dispensation de services de santé et de services sociaux du système.

En ces temps de promotion du partenariat public privé, il devient pertinent de s'interroger sur ce que cela peut représenter pour les organismes communautaires qui oeuvrent dans le domaine de l'habitation. Ces préoccupations ont amené le conseil d'administration de la FOHM à vous proposer ces mini-conférences pour contribuer à votre compréhension de ces changements et alimenter votre réflexion.

Madame **Chantale Lapointe**, directrice générale du Centre de Santé et de Services sociaux des Faubourgs/Plateau Mont-Royal/ Saint-Louis du Parc viendra nous présenter le portrait global des transformations dans le Réseau de la santé et des services sociaux et la nature du partenariat auquel les organismes communautaires pourraient être appelés dans le cadre de cette nouvelle organisation de services.

Monsieur **Paul Morin**, travailleur social et professeur à l'Université de Sherbrooke, traitera des mêmes questions mais pour les OSBL d'habitation qui s'adressent aux personnes vivant avec des problèmes de santé mentale.

Madame **Michèle Charpentier**, professeure de travail social et chercheure à l'Université du Québec à Montréal, viendra partager avec nous son analyse des enjeux de ces transformations et du partenariat et abordera le portrait de la situation pour les OSBL d'habitation pour les aînés.

Mme Charpentier et M. Morin ont été particulièrement intéressés, dans le cadre de leur travail, par les questions du logement et de l'hébergement en lien avec les politiques sociales.

Nous vous y invitons bien chaleureusement !

N'oubliez pas de nous aviser de votre présence.